

## FRENCH FLAG NURSING CORPS.

### POLITICS AND THE WOUNDED.

All the world over, politicians play the same game, and even in War time we witness party tactics. One can but regret that, in the recent attack made upon Dr. Troussaint, the Director General of the Service de Santé of the French Army, in the French Chamber, Dr. Peyroux should have expressed the opinion that the cost of skilled nursing by trained English nurses—the members of the French Flag Nursing Corps—was too great. As the whole remuneration of the nurses is on a very moderate scale, and their arduous work performed out of deep sympathy with sick and wounded French soldiers, Mrs. Bedford Fenwick, who is now in Paris, addressed the letter below to the President of the Chamber, M. Paul Deschanel, together with copies of most eulogistic letters from the medical officers under whose directions the nurses have worked.

### DR. PEYROUX'S SPEECH.

The following report of M. le Député Peyroux's remarks in the Chamber of Deputies on August 13th, appeared in the *Journal Officiel* on the following day:—

M. AMÉDÉE PEYROUX: Si nous abordons la question du matériel des hôpitaux, nous voyons qu'il en est comme du nombre des hôpitaux et du nombre des lits. Mais je n'insiste pas; notre éminent collègue, M. Maginot, a déposé devant la Commission de l'Hygiène et dit ce qu'il pensait, en juillet 1915, du matériel du Service de Santé. Il l'a écrit dans le *Journal*. Je n'ai rien à ajouter après lui! (très bien, très bien!).

Pour les infirmiers militaires, vous avez aussi, Monsieur le Ministre, permettez-moi le mot, légèrement manqué de main. Ces infirmiers étaient de braves gens, mais qui avaient le tort de tout connaître sauf leur métier; c'étaient des ecclésiastiques, des journalistes, des avocats, des domestiques; bref, il y avait de tout, sauf des infirmiers militaires.

M. MAYERAS: Il y avait aussi des députés.

M. AMÉDÉE PEYROUX: Comment y avez-vous remédié? Par un moyen qui a eu pour résultat de coûter fort cher, et qui a produit des effets peu appréciables. Vous avez fait appel au corps des nurses anglaises; oui, le Ministère de la Guerre a appelé à son secours les infirmières anglaises (mouvements divers). Oh! je suis l'un des premiers à le reconnaître, il convient de rendre hommage à leur science et à leur dévouement; je les ai vues à l'œuvre, et elles méritent les éloges qui leur sont adressés; mais si je déplore cette mesure, c'est parce que nous les payons plus cher que les infirmières militaires. Les 300 nurses qui sont venues en France constituent un effectif qui coûtera à l'Etat une somme annuelle de 1 million.

Vous paraissez en douter, Monsieur le Sous-

Secrétaire d'Etat? . . . Voici la décomposition de ce chiffre pour chaque personne:—

|                         |       |       |
|-------------------------|-------|-------|
| Traitement annuel       | .. .. | 1,035 |
| Indemnité d'habillement | .. .. | 150   |
| Logement                | .. .. | 350   |

1,535

En plus, le voyage du point de départ en Angleterre au point d'arrivée en France.

Nourriture par assimilation au rang d'officier, environ 120 fr. par mois; pour 300, 36,000 fr. par mois; pour une année, 432,000 fr.

Total: 1,535 + 300 = 460,500 fr. d'appointements plus 432,000 fr. de nourriture.

Total général, 892,500 fr.

J'ai d'ailleurs eu à régler moi-même ces honoraires. Donc, j'en suis sûr, tout à fait sûr.

### MRS. FENWICK'S REPLY.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

En qualité de Présidente du Concile national d'infirmières diplômées d'Angleterre et d'Irlande, fondatrice du Concile International des Infirmières et trésorière honoraire du "French Flag Nursing Corps," je désire beaucoup et je me sens véritablement obligée de vous entretenir sur la déposition de M. le Député Peyroux à la Chambre des Députés, le 13 août dernier, au sujet du coût des infirmières diplômées anglaises que le Ministre de la Guerre a utilisées pour soigner les soldats blessés ou malades, dans quelques hôpitaux militaires en France.

M. le Député Peyroux a été assez bon pour reconnaître l'habileté et le dévouement des Membres du "French Flag Nursing Corps." Nous reportons de tout cœur cet hommage aux enseignements inspirés par notre grande Florence Nightingale. M. Peyroux affirme aussi que le rôle d'infirmier est rempli en France par des gens sans instruction pratique: avocats, journalistes, prêtres. Il est donc tout à fait excellent que le Service de Santé français ait fait appel aux infirmières anglaises, dont 10,000 sont utilisées pour l'armée anglaise et dont 170 seulement ont été fournies au Ministre de la Guerre français, qui en demandait 300.

Les infirmières anglaises sont heureuses et fières d'apporter leur concours à la nation amie. Elles n'ont véritablement aucun besoin d'être remerciées pour cela, qui est le plus doux et le plus glorieux des devoirs pour elles-mêmes. Mais il me semble aussi tout à fait insupportable que M. le Député Peyroux essaye de démontrer, devant toute la Chambre réunie, que c'est une faute et un gaspillage financier d'avoir fait appel à notre concours. Les chiffres qu'il a donnés ne sont pas exacts et rendent incorrecte cette critique qui n'était pas facilement acceptable par notre amour-propre.

L'indemnité d'habillement, pour chaque infirmière, est de 100 frs. et non de 150 frs. En Angleterre, elle est de 200 frs. et elle est doublée pour le service en pays étranger.

Dans la majorité des cas, les infirmières sont logées à l'hôpital et l'indemnité n'atteint pas 350 francs.

[previous page](#)

[next page](#)